

PROCÈS-VERBAL

d'une assemblée publique de la Commission de la sécurité publique tenue le jeudi 7 décembre 2006, à 9 h, à l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue, Notre-Dame Est, à la salle du conseil.

Objet : Étude des prévisions budgétaires 2007, des orientations et effectifs du Service de police de la Ville de Montréal et des prévisions budgétaires 2007 du Service de sécurité incendie de Montréal.

PREMIÈRE SÉANCE

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2006, 9 HEURES

SONT PRÉSENTS :

M. Claude Dauphin, président
Arrondissement de Lachine

Mme Vera Danyluck, vice-présidente
Ville de Mont-Royal

Mme Patricia Bittar
Arrondissement de Saint-Laurent

M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord

Mme Catherine Sévigny
Arrondissement de Ville-Marie

M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec

Est absent :

M. Anthony Housefather
Ville de Côte-Saint-Luc

Sont aussi présents : Mme Noushig Eloyan, chef de l'opposition officielle et, du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) : M. Yvan Delorme, directeur; Mme Diane Bourdeau et M. Yves Charette, directeurs adjoints; M. Jean-Yves Michaud, M. Pierre-Paul Pichette, M. Mario Plante, M. Daniel Randall, assistants directeurs; Mme Manon Landry, Mme Lissia de Bellefeuille, M. André Bourque et M. Alain Legault; du Centre de communications d'urgence et Bureau du taxi, M. Richard Boyer, directeur.

• Ouverture de la séance

À 9 h18, le président, M. Claude Dauphin, déclare la séance ouverte et il présente les membres de la commission. Conformément à l'article 116 de la Charte de la Ville de Montréal, le président, M. Claude Dauphin annonce que la Commission de la sécurité publique procède à l'étude publique des prévisions budgétaires 2007, des orientations et effectifs du Service de police de la Ville de Montréal et du Service de sécurité incendie de Montréal. À la suite de l'étude publique, la commission adoptera ses recommandations et les transmettra, sous forme d'avis, au conseil d'agglomération en vue de l'adoption des budgets 2007 et PTI 2007-2009.

Le président, M. Claude Dauphin, explique le déroulement de l'assemblée. Ainsi, la commission entendra dans un premier temps la présentation du Service de police de la Ville de Montréal et accueillera les questions et commentaires des citoyens et les questions de ses membres. La commission ajournera ensuite ses travaux pour la période du lunch et reprendra à 14 h pour

l'étude des prévisions budgétaires 2007 du Service de sécurité incendie.

Au cours de la deuxième séance, la commission ajournera ses travaux pour une période d'au plus 20 minutes afin de préparer ses recommandations et reviendra adopter celles-ci en assemblée publique.

- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Mme Vera Danyluk, appuyée par Mme Catherine Sévigny, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

- **Prévisions budgétaires 2007, orientations et effectifs Budget du Service de police de la Ville de Montréal incluant la présentation du budget des Communications d'urgence – Taxi – Remorquage**

Le président explique que la Ville de Montréal s'est dotée d'une Commission de la sécurité publique, un organe de consultation publique dont la fonction est d'étudier toute question touchant la sécurité publique et de donner au conseil d'agglomération et au comité exécutif tous les avis prévus par la loi. Depuis le premier janvier 2006, la commission relève du conseil d'agglomération puisque les services policiers, la prévention des incendies et la sécurité civile font dorénavant partie des compétences d'agglomération.

Le président, M. Claude Dauphin, mentionne qu'en 2006, la commission a fait l'étude publique des bilans annuels du SPVM et du SIM et a procédé à une consultation publique sur le projet de politique pour un environnement paisible et sécuritaire. La commission a de plus émis des avis à l'intention du comité exécutif au sujet de dossiers tels la vidéosurveillance, la politique de sécurité civile, la vérification des antécédents judiciaires, l'utilisation des produits de la criminalité, un projet d'intégration des données policières et l'unification des centres de communication. Au total, la commission a tenu en 2006, 21 séances à huis clos et cinq assemblées publiques.

Le président, M. Claude Dauphin, rappelle qu'au cours des derniers mois, l'Administration a pris des engagements pour faire de Montréal, une ville meilleure. Ainsi, l'embauche de 133 policiers, la mise en place d'un plan d'action en sécurité routière, la consultation publique concernant le projet de politique pour un environnement paisible et sécuritaire, les travaux entourant le schéma de couverture en matière de sécurité civile ainsi que le dossier des premiers répondants font foi de ces engagements et des travaux de la commission. Il souligne que la présente assemblée sera l'occasion d'en apprendre davantage sur les actions prévues par le Service de police de Montréal et le Service de sécurité incendie de Montréal.

Il invite ensuite le directeur du SPVM, M. Yvan Delorme, à débiter sa présentation.

- **Présentation du plan d'action**

Une vision au cœur de la vie montréalaise, tel est le thème du plan d'action du SPVM pour l'année 2007. Le plan d'action poursuit trois objectifs stratégiques :

1. adapter l'offre de service à l'environnement;
2. appuyer le personnel et contribuer à sa réalisation dans un contexte de gestion de la diversité;
3. accroître la capacité organisationnelle et financière.

Divers axes d'intervention permettront d'atteindre ces objectifs notamment la gestion des espaces urbains, la lutte à la criminalité, la sécurité routière, le partenariat et la concertation avec la communauté, des communications ciblées, la valorisation et le développement du personnel, la recherche de sources de financement, la révision du schéma de couverture de service et de l'organisation du travail.

- **Prévisions budgétaires**

Les prévisions budgétaires du SPVM sont de l'ordre de 514 585 \$ pour l'année 2007. 75 % de cette somme est consacrée à la masse salariale des policiers, 13 % à la masse salariale des employés civils, 11 % aux biens et services et 1 % à la contribution à l'École nationale de police. Globalement, le budget est en hausse de 5,1 % par rapport à celui de 2006. Cette

hausse s'explique par la reprise des cotisations au fonds de pension des policiers, les coûts d'occupation des bâtiments, le projet de sécurité routière et certains contrats et prêts de service non prévus au budget 2006.

Le service prévoit, au total, employer 5 468 personnes/année, soit 41 personnes /année de plus qu'en 2006.

En ce qui concerne les revenus, les prévisions du service s'élèvent à 34 954 000 \$.

Des dépenses importantes découlent de l'évolution des heures de temps supplémentaires résultant de l'augmentation des services d'ordre qui ont quasi doublé depuis cinq ans. En effet, le nombre de services d'ordre était de 767 en 2001 alors qu'il s'élevait à 1 300 en 2006.

- **Période de questions des citoyens**

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Delorme et invite la première personne inscrite à s'exprimer.

1. M. Marcel Lanoue

M. Lanoue dit apprécier avoir reçu le plan d'action et il demande pourquoi le document est qualifié de complémentaire.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Lanoue et répond que le terme complémentaire signifie qu'on y retrouve des informations détaillées.

2. M. Benoît Audette

M. Audette demande si le personnel civil inclut les agents de stationnement. Il demande également le détail de la catégorie de personnel « civils » et ce qu'est un protocole à l'intention des clientèles vulnérables. Il demande les résultats de la Révision des activités, des services et des programmes (RASOP).

Le président, M. Claude Dauphin, invite les représentants du service à répondre. M. Delorme mentionne que le budget correspondant à l'activité « agents de stationnement » relève de la Ville seulement et n'est donc pas reflété au budget d'agglomération. Mme Bourdeau ajoute qu'une somme de 12 M\$ s'ajoute au budget actuel pour cette activité. Quant à la catégorie de personnel « civils », M. Delorme souligne qu'elle se compose d'employés cols blancs, professionnels, cadres et cols bleus. Il explique que les protocoles à l'égard des clientèles vulnérables correspondent à l'obligation légale de vérifier les antécédents du personnel intégrant certaines organisations dont les garderies. Concernant la RASOP, le SPVM a soumis l'analyse de ses activités au comité exécutif et certaines furent retenues dont la billetterie informatisée.

3. Mme Noushig Eloyan, Chef de l'opposition officielle

Mme Eloyan s'enquiert de l'offre de service concernant les interventions en matière d'incivilité, elle demande quel est le budget affecté à cette activité. Elle demande également quelles sont les interventions ailleurs qu'au centre-ville. Elle questionne la place des agents de stationnement au sein de l'organigramme. Elle demande des précisions concernant le 3^e axe d'intervention, notamment les domaines d'action et les recettes anticipées. Au sujet de la RASOP, elle souhaite connaître la contribution du SPVM à la réduction globale des dépenses de 300 M\$. Mme Eloyan aborde ensuite la question des heures supplémentaires et demande si le budget consenti à cette activité est réaliste et comment le service comble l'écart.

Le président, M. Claude Dauphin, invite les représentants du service à répondre. M. Gagnon répond que l'offre de services en matière d'incivilité se fait en partenariat avec le développement social et les postes de quartier du centre-ville, elle porte sur les graffitis, la prostitution et l'itinérance. Un plan d'action en cette matière est en préparation et il s'appliquera sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. M. Delorme explique ensuite que les agents de stationnement relèvent de M. Pierre-Paul Pichette, Sécurité routière, Service des opérations corporatives. Concernant le 3^e axe d'intervention, M. Delorme s'engage à faire parvenir à Mme Eloyan le répertoire des services du SPVM à commercialiser. Mme Bourdeau explique que la part de contribution du SPVM à la RASOP comprend 23,8M\$ pour les enquêtes spécialisées et est comprise dans la somme de 50 M\$.

- **Période de questions des commissaires**

Le président, M. Claude Dauphin, invite les membres de la commission à adresser leurs questions et commentaires au service.

M. Rizkalla demande la base de calcul pour le temps supplémentaire. Il s'enquiert également de l'implantation de la police dans les stations de métro de Laval. M. Delorme répond que le service a tout mis en œuvre afin de réduire le temps supplémentaire, le temps consacré à la cour municipale représente une obligation et quant aux services d'ordre, le service utilise la marge de manœuvre dont il dispose. Quant au service policier dans les stations de métro de Laval, les négociations sont en cours afin de trouver un terrain d'entente.

Mme Sévigny est heureuse de constater que l'offre de service du SPVM est adaptée localement. Elle remercie le service de sa collaboration avec les organismes et les arrondissements et elle insiste sur l'importance d'embaucher des cadets pour la période estivale.

Mme Bittar demande des précisions concernant l'ajout de ressources humaines dédiées à la saisie des constats. Elle demande si l'informatisation des constats permettra de régler le problème de ressources. M. Delorme répond que des ressources seront tout de même nécessaires pour établir les statistiques et cibler les interventions, par ailleurs, il n'y aura pas suffisamment d'appareils pour tous les employés.

La vice-présidente, Mme Danyluk, apprécie le thème *Au cœur de la vie montréalaise* et elle ajoute que chaque service devrait présenter une vision dédiée aux citoyens. Elle est heureuse de constater qu'une des priorités du service pour l'année 2007 est la visibilité policière. Elle s'informe ensuite du transfert de fonds concernant l'intégration du personnel affecté à la surveillance dans le métro et demande comment le service pourra s'assurer qu'il n'y ait pas de hausse des coûts. M. Delorme répond que des négociations sont en cours, il ajoute que le SPVM est responsable de l'implantation d'un système de sécurité adéquat par conséquent, il ne devrait pas y avoir de chevauchement entre la STM et le SPVM. Mme Danyluk souligne les nombreuses dépenses consenties pour les agents de sécurité et demande s'il y aura transfert d'équipement. Mme Bourdeau répond que l'analyse actuelle porte sur la masse salariale et le résultat sera consolidé en début d'année. M. Dauphin rappelle brièvement l'historique de ce dossier.

M. Gibeau veut savoir si le budget 2006 prévu pour le projet de vidéosurveillance est reporté en 2007 et si le service a procédé aux achats. M. Gibeau demande ensuite si le service prévoit un élargissement de la vidéosurveillance. M. Gagnon répond que les équipements sont acquis et le plan d'action sera mis en œuvre à compter du 1^{er} mai, aucun budget additionnel n'est prévu. M. Gagnon explique que le projet se limite à l'utilisation de 24 caméras à la suite de consultations locales avec le milieu et dans le respect des règles de la Commission d'accès à l'information.

M. Gibeau demande le coût du service de cavalerie et M. Delorme s'engage à fournir les informations demandées. M. Gibeau demande ensuite les raisons pour lesquelles on ne retrouve pas les produits de la criminalité au budget. Mme Bourdeau répond que ces montants ne peuvent être prévus car les biens saisis doivent être vendus, les recettes sont par la suite partagées entre le service policier (50 %), les activités de prévention (25 %) et l'aide aux victimes (25 %).

- **Ajournement**

Le président M. Claude Dauphin, remercie les personnes présentes et annonce que les travaux reprendront en après-midi. Sur une proposition de Mme Patricia Bittar, appuyée par M. Samir Rizkalla, la séance est ajournée au 7 décembre, 14 heures.

DEUXIÈME SÉANCE

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2006, 14 HEURES

SONT PRÉSENTS :

M. Claude Dauphin, président
Arrondissement de Lachine

Mme Vera Danyluck, vice-présidente
Ville de Mont-Royal

Mme Patricia Bittar
Arrondissement de Saint-Laurent

M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord

Mme Catherine Sévigny
Arrondissement de Ville-Marie

M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec

Est absent :

M. Anthony Housefather
Ville de Côte-Saint-Luc

Sont aussi présents : Mme Noushig Eloyan, chef de l'opposition officielle et, du Service de sécurité incendie de Montréal : M. Serge Tremblay, directeur; M. Jacques Proteau, M. René Larente et M. Jean-Bernard Guindon, directeurs-adjoints; M. Daniel Godin, M. Michel Viau, M. Luc Turgeon, Mme Sylvie Girard, M. Pierre Lamontagne, Mme Louise Tremblay et M. Sylvain Énard. Également présent : M. Stéphane Sasseville, Association des pompiers de Montréal.

- **Ouverture**

Le président, M. Claude Dauphin, déclare la séance ouverte à 14 h 18. Il annonce que la commission poursuit cet après-midi ses travaux avec l'étude publique des prévisions budgétaires du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile. Il explique le déroulement de la séance et annonce qu'après la présentation et les périodes usuelles de question, la commission suspendra ses travaux et reviendra adopter ses recommandations en séance publique. Celles-ci seront par la suite déposées au conseil d'agglomération.

- **Prévisions budgétaires 2007 du Service de sécurité incendie de Montréal**

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. Tremblay à débiter la présentation.

M. Tremblay présente l'organigramme du service et décrit les principales activités et réalisations de chacune des directions. Il mentionne ensuite des statistiques concernant les interventions d'urgence dont le nombre s'élève à 50 266 en 2005. Il décrit ensuite l'évolution des dommages, du nombre d'incendies, du nombre de décès et du nombre de citoyens blessés depuis 1997.

En 2007, le service prévoit des revenus de l'ordre de 9 021 500 \$ et des dépenses de 286 520 000 \$. La rémunération représente 88 % des dépenses.

M. Tremblay décrit ensuite l'organisation sur le territoire. Celui-ci est réparti en 12 régions administratives comprenant 65 casernes régulières et une temporaire. Il présente ensuite le PTI du service pour les années 2007-2009 et qui s'élève à 54 378 000 \$ principalement pour répondre au besoin de remplacement des véhicules.

M. Tremblay annonce qu'en 2007, le SIM aura :

- implanté le programme des premiers répondants dans 19 casernes;
- complété le schéma de couverture de risques;
- implanté le système de gestion des interventions;
- poursuivi le développement du schéma de sécurité civile;
- exploré les possibilités d'accroître les revenus.

- **Période de questions et commentaires des citoyens**

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Tremblay et invite la première personne inscrite à s'exprimer.

1. M. Stéphane Sasseville, Association des pompiers de Montréal

M. Sasseville fait état du schéma de couverture de risques à déposer prochainement au ministre de la Sécurité publique et il constate que le service ne prévoit pas d'embauche à cet effet, ajoutant que le délai est échu. Il souligne que les travaux du comité conjoint SIM-APM sont terminés depuis le printemps. Il soulève ensuite la question du temps supplémentaire et demande quel est le budget annuel prévu à cette fin. Il ajoute que l'association a proposé, depuis deux ans, des réaménagements du temps supplémentaire. Il demande enfin si le Commissariat aux incendies permettra de générer des économies.

M. Tremblay répond que la Ville a demandé un report du dépôt du schéma au 30 juin 2007 et, par la suite, la Ville dispose de 5 ans pour le plan de mise en œuvre. M. Dauphin précise que la Ville a demandé un report de 6 mois et ajoute que le schéma doit susciter l'adhésion de toutes les communautés impliquées. M. Tremblay souligne les travaux du comité de productivité et il cite le rapport du vérificateur général pour l'année 2004. M. Lamontagne mentionne qu'un montant de 18 M\$ est prévu en 2006 pour le temps supplémentaire. M. Guindon signale que 75 % du financement du Commissariat aux incendies sera assumé par les compagnies d'assurance, toutefois, les revenus escomptés n'ont pas été comptabilisés.

2. M. Richard Théoret

M. Théoret salue les engagements à l'égard du schéma de couverture de risques. Il s'enquiert de l'avenir des « 500 ». Il rappelle que les médias ont relaté des embauches et, malgré le rapport du vérificateur général, il constate que le temps supplémentaire est en hausse.

M. Tremblay fait remarquer que l'entente à l'égard des « 500 » ne coûte pas plus cher et qu'ils seront maintenus. Il mentionne ensuite que le service a observé, depuis 2002, une hausse de 3 % des absences. Il y a toutefois, depuis 2006, stabilisation du taux d'absence et mise en place d'un plan de gestion de la présence au travail.

3. M. Marcel Lanoue

M. Lanoue apprécie les informations contenues au document budgétaire. Il demande si l'implantation du 311 remplacera les lignes téléphoniques dédiées aux appels non-urgents.

M. Guindon répond que des rencontres sont en cours avec le service responsable de l'implantation du 311 et certains aspects restent à déterminer.

4. Mme Noushig Eloyan, chef de l'opposition officielle

Mme Eloyan demande si le schéma qui sera déposé en juin 2007 tiendra compte de la baisse du nombre d'incendies et du nombre de citoyens blessés. Elle demande également si le PTI tient compte du schéma et si la mise en œuvre de celui-ci améliorera les statistiques. Elle demande des précisions quant à l'approche alternative pour les services d'aide aux sinistrés ainsi que sur les services que le SIM pourrait offrir contre rémunération.

M. Tremblay répond que le budget et le PTI ne tiennent pas compte du schéma, celui-ci apparaît au budget de l'année 2008. Le schéma comporte des éléments de prévention, toutefois, il souligne le caractère relatif des statistiques puisqu'un seul incident peut apporter des modifications significatives. Concernant l'approche alternative, M. Guindon explique qu'elle s'avère nécessaire en raison du transfert des activités de la Sécurité du revenu au gouvernement du Québec. Au sujet des services qui pourraient être facturés, le président, M. Claude Dauphin, mentionne, à titre d'exemple, de grands événements annuels tels le Grand

Prix et les feux d'artifice Loto-Québec.

- **Période de questions des commissaires**

Le président, M. Claude Dauphin, invite les membres de la commission à adresser leurs questions et commentaires au service.

Mme Danyluk fait état de l'intégration des casernes et de l'harmonisation des régimes de retraite. Elle demande de s'assurer que les citoyens ne paient en double. M. Tremblay répond que l'harmonisation a été réalisée à coût nul.

M. Gibeau demande les raisons pour lesquelles un poste de directeur est vacant et comptabilisé au Centre de sécurité civile. M. Tremblay répond que le service a créé un poste de chef de division afin de préparer la relève. M. Lamontagne ajoute que le budget prévoit le salaire d'un directeur et d'un chef de division ainsi que des avantages sociaux évalués à 38 %.

Mme Sévigny adresse des félicitations au service et cite quelques travaux de la RASOP.

Mme Bittar demande si le service prévoit un plan afin de favoriser l'embauche de candidats des minorités culturelles. M. Tremblay fait remarquer à quel point il est difficile, pour le service, de recruter auprès des minorités culturelles.

À 16 heures, la séance est suspendue et ils reprennent à 16h20.

- **Recommandations de la commission**

Le président, M. Claude Dauphin, fait lecture des recommandations suivantes :

La Commission de la sécurité publique recommande au conseil d'agglomération :

- **Service de police de la Ville de Montréal**

Considérant la poursuite des engagements de l'Administration en vue d'améliorer la sécurité routière et la circulation dans les rues de l'agglomération de Montréal ;

Considérant que la sécurité des citoyens et des citoyennes doit avoir préséance en tout temps ;

La Commission de la sécurité publique salue les efforts du Service de police de la Ville de Montréal à l'effet d'embaucher, en 2007, le même nombre de cadets qu'en 2006 ;

La commission appuie les initiatives du service dans la récupération des dépenses encourues par le SPVM lors de la tenue d'événements spéciaux et la perception des redevances pour la téléphonie IP sans fil ;

La commission remercie le service de mettre en place des mesures lui permettant d'assurer, en 2007, une gestion plus serrée du temps supplémentaire comme elle le remercie de lui faire rapport mensuellement de cette gestion;

Et la commission recommande :

R-1

D'approuver, tel que soumis, le plan d'action du Service de police pour l'année 2007 incluant le plan d'affaires et les orientations 2007 du Centre des communications d'urgence 9-1-1, Bureau du taxi et remorquage;

R-2

D'adopter les prévisions budgétaires 2007 du Service de police incluant les prévisions budgétaires 2007 du Centre des communications d'urgence 9-1-1, Bureau du taxi et remorquage pour un budget total de 514 585 000\$;

R3

De fixer comme suit le nombre autorisé de policiers, de fonctionnaires et d'employés dudit service :

- 4109 personnes/année pour 4290 postes de policiers autorisés (excluant les augmentations temporaires pour les préretraites, les prêts et contrats de service et les missions extérieures),
- 120 personnes/année pour 250 postes temporaires autorisés,
- 830 personnes/année cols blancs, professionnels, juristes et cadres (excluant les augmentations temporaires pour les prêts et contrats de service),
- 49 personnes/année cols bleus,
- 224 personnes/année préposés aux traverses d'écoliers (données annualisées) pour les 521 autorisées.

- **Service de sécurité incendie de Montréal**

La commission souhaite être informée, au moyen d'un rapport régulier, de la gestion du temps supplémentaire et des moyens mis en place en vue de son contrôle ;

La commission demande que le service poursuive ses efforts de recrutement auprès des minorités ethnoculturelles ;

La commission souhaite que le service poursuive ses efforts d'implantation du service des premiers répondants sur le territoire de l'agglomération ;

La commission appuie les efforts du service en regard de la sécurité civile ;

La commission souhaite que le service poursuive ses efforts concernant l'embauche de femmes au sein du service ;

Et la commission recommande :

R-4

D'approuver, tel que soumis, le plan d'affaires et les orientations 2007 du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile ;

R-5

D'adopter les prévisions budgétaires 2007, pour un budget total de 286 520 000\$, et le PTI 2007-2008-2009 du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile.

Sur une proposition de Mme Catherine Sévigny, appuyée par Mme Vera Danyluk, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

- **Levée de l'assemblée**

Le président, M. Claude Dauphin, remercie les citoyens, les représentants du service et les membres de la commission. Il annonce que les recommandations seront déposées à la prochaine séance du conseil d'agglomération, le 18 décembre 2006.

Sur une proposition de M. Samir Rizkalla, appuyée par Mme Patricia Bittar, l'assemblée est levée à 16h25.

Claude Dauphin
Président

Nicole Paquette
Secrétaire-rechercheur